

Séance du 21 septembre 2023

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **18**
Qui ont pris part à la délibération **17**

Vote

Pour **17**
Contre **0**
Abstentions **0**

Date de la convocation

14/09/2023

Date d'affichage

18/09/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le VINGT-ET-UN SEPTEMBRE à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Présents : 14
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL, Edwige BOUDOU, Fabien CABROLIER, Albert CANTALOUBE, Nelly DAUDE, Nathalie GELY, Laura JARROUSSE, Didier LAURENS, Patrick LEGER, José LOPEZ.

Absents excusés : 4 (dont 3 pouvoirs)
Jérôme FRANQUES, a donné pouvoir à Nathalie GELY,
Pascal MONESTIER, a donné pouvoir à Edwige BOUDOU,
Laura JARROUSE, a donné pouvoir à José LOPEZ,
Estelle BIER, absente excusée.

Secrétaire de séance : Patrick LEGER

Délibération n° 2023/08/054 – Désignation d'un représentant
auprès de l'OGEC du Vallon suite à démission

Vu le Code de l'Education et notamment l'article L442-8 ;
Vu le Contrat d'association en date du 12 décembre 2002 ;
Vu la Convention de forfait communal - Classes sous contrat d'association, en date du 28 décembre 2016 ;
Considérant la démission de Mme Marie-Françoise SIMON,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération n° 2020/05/035 il a été désigné représentant auprès du conseil d'administration de l'OGEC du Vallon et Mme Marie-Françoise SIMON suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- désigne en qualité de suppléant, M. Fabien CABROLIER, pour représenter la Commune de Marcillac-Vallon auprès de l'OGEC du Vallon.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ